

<http://ec-henri-adam-saint-avertin.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article2264>



ENSEIGNEMENTS INTERNATIONAUX DE LANGUE ETRANGERE

- Administratif - Informations pratiques - Divers -



Date de mise en ligne : mardi 4 mai 2021

Copyright © Ecole Primaire Henri Adam - Saint Avertin - Tous droits

réservés

Vous trouverez ci-joint les documents pour inscrire éventuellement votre enfant pour l'apprentissage d'une langue étrangère.

Le retour des documents doit avoir lieu le 25 mai au plus tard, auprès de l'école

qui les transmettra à la DSDEN (Direction Académique des Services de l'Education Nationale d'Indre et Loire).

[[http://ec-henri-adam-saint-avertin.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-henri-adam-saint-avertin/IMG/UserFiles/Images/2020-2021/Direction/Divers/LE Gif.jpg](http://ec-henri-adam-saint-avertin.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/sites/ec-henri-adam-saint-avertin/IMG/UserFiles/Images/2020-2021/Direction/Divers/LE%20Gif.jpg)]

L'ouverture du cours dépend du nombre de demandes reçues

et

de la possibilité pour le pays étranger partenaire

de mettre un professeur à disposition pour assurer cet enseignement.

Votre inscription à ces cours n'est donc pas automatique.

Elle ne concernera que les élèves du CE1 au CM2, à la rentrée 2021